



## Le délai maximum pour intenter une action en justice

Par **honorine**, le **11/06/2008** à **17:47**

Mon ex conjoint a vidé mes comptes en banque livret et compte chèque. Il a scané ma signature pour la création de son entreprise il fallait mon accord pour que l'entreprise soit domiciliée chez nous , nous n'étions pas mariés.

Nous avons une petite fille en garde alternée .

Que me conseillez-vous ?